

## Jean-René Cazeneuve, député du Gers : " « Non, le foie gras n'est pas interdit à l'Assemblée nationale »

" Oui, c'est un emblème de notre gastronomie française ! ", souligne le député



Jean-René Cazeneuve, député du Gers : " « Non, le foie gras n'est pas interdit à l'Assemblée nationale »

" Contrairement à certaines affirmations relayées récemment, le foie gras n'a jamais été interdit à l'Assemblée nationale. Cette idée repose sur une interprétation erronée des engagements pris par l'Assemblée en matière d'approvisionnement durable.

En effet, en 2024, l'Assemblée nationale a signé un protocole visant à garantir que 50% des produits proposés dans ses restaurants soient d'origine durable. Cet engagement ne signifie en aucun cas une exclusion du foie gras ni d'aucun autre produit de nos terroirs. Dès la mise en place de cet accord, j'ai tenu à m'assurer auprès de la Présidente de l'Assemblée nationale qu'il n'y aurait aucune restriction pesant sur nos productions locales. Cette confirmation m'a été apportée en octobre 2024, et tous les députés concernés en ont été informés à cette époque.

Le foie gras est un produit sous Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO), garantissant des standards de production stricts et un savoir-faire préservé. Il répond pleinement aux exigences de durabilité et de qualité et s'inscrit parfaitement dans l'objectif de valorisation des circuits courts et des productions locales que nous défendons.

Le foie gras demeure donc pleinement accessible à l'Assemblée nationale, tout comme d'autres produits emblématiques de notre patrimoine culinaire. J'en témoigne d'ailleurs personnellement, fournissant chaque année quelques dizaines de kilos à mes collègues députés, qui apprécient ce produit phare de notre gastronomie.

Le foie gras, tout comme de nombreux produits agricoles de notre terroir gersois, est une fierté nationale. Il incarne le savoir-faire de nos éleveurs et de nos producteurs et contribue au rayonnement de la France à l'international. À ce titre, je continuerai à défendre, avec les filières agricoles, leur place et leur reconnaissance au sein de nos institutions comme dans notre société".

Signé : Jean-René Cazeneuve